

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOLESMES
SEANCE DU 23 MARS 2015**

DATE DE CONVOCATION
16 MARS 2015

L'an deux mil quinze
le vingt-trois mars à vingt heures trente
le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Solesmes
en séance publique sous la présidence de Monsieur Pascal LELIEVRE, Maire.

DATE D’AFFICHAGE
DE LA DÉLIBÉRATION :
25 mars 2015

Étaient présents :

Mme Myriam LAMBERT, MM. Gérald GAUCLIN, Jean-Pierre LECOQ, Adjoints,
Mme Françoise DENIAU, Père Jean-Philippe DUVAL, M. Didier CHEVREUIL,
Mmes Brigitte BRUNEAU, Patricia LAVALLIERE, Cécile DAILLIERES Christelle PANIER,
Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE 14
PRESENTS 11
VOTANTS 13

Absent excusé : Mmes *Hélène CONGARD* et *Pénélope FILLON*, M. *Frédéric TOP*

Procuration : Mme *Pénélope FILLON* donne procuration à Mme Myriam LAMBERT
M. *Frédéric TOP* donne procuration à M. *Gérald GAUCLIN*

Secrétaire de séance : Madame Cécile DAILLIERES

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES POUR 2016

Sur proposition de Monsieur le Maire, après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer comme suit les tarifs de location de la salle des fêtes pour 2016 :

**A partir de 2016 : En plus des tarifs A, B ci-dessous,
Le tarif supplémentaire suivant sera ajouté pour participation aux frais d'éclairage et de chauffage :
+ 0.20 € par kWh pour toute consommation par jour supérieure à 200 kWh et 100 kWh par demi-journée.**

A - Pour les associations hors Solesmes, entreprises et particuliers, etc... :

* Grande Salle + cuisine :	Journée du lundi au vendredi	: 350 € (identique à 2013, 2014 et 2015) (380 € en 2012)
	Week-end et Jour férié en semaine (y compris les 24 et 31 décembre)	: 500 € (identique à 2013, 2014 et 2015) (480 € en 2012),
* Petite Salle + cuisine :	Journée du lundi au vendredi	: 250 € (identique à 2012,2013, 2014 et 2015)
	Week-end et Jour férié en semaine (y compris les 24 et 31 décembre)	: 350 € (identique à 2013, 2014 et 2015) (330 € en 2012)
* Grande Salle + Petite Salle + cuisine :	Journée du lundi au vendredi	: 390 € (identique à 2012,2013, 2014 et 2015)
	Week-end et Jour férié en semaine y compris les 24 et 31 décembre)	: 560 € (identique à 2013, 2014 et 2015) (540 € en 2012)

B - Organisation de réunion en $\frac{1}{2}$ journée en semaine:

(Sachant que pour une matinée les clés doivent être remises au plus tard à 14 h dans la boîte aux lettres de la mairie et en après-midi les clés doivent être remises au plus tard à 19 h dans la boîte aux lettres de la mairie) :

* Grande Salle sans cuisine :	$\frac{1}{2}$ journée :	140 € (identique à 2013, 2014 et 2015) (135 € en 2012)
* Grande Salle + cuisine :	$\frac{1}{2}$ journée:	200 € (identique à 2013, 2014 et 2015) (190 € en 2012)
* Petite salle sans cuisine :	$\frac{1}{2}$ journée :	70 € (identique à 2012, 2013, 2014 et 2015)
* Petite Salle + cuisine :	$\frac{1}{2}$ journée :	115 € (identique à 2012, 2013, 2014 et 2015)

Pour extrait certifié conforme,
A Solesmes, le 24 mars 2015
Le Maire :

Pascal LELIEVRE